



## Déclaration des unions et sections départementales CGT, FO, FSU et Solidaires, et de La Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme 02, à Monsieur le Préfet de l'Aisne

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs semaines, dans l'Aisne comme sur l'ensemble du territoire national, des rassemblements et manifestations mobilisent des milliers de salariés, de jeunes, de retraités, militants syndicalistes, démocrates, citoyens, pour la défense des libertés individuelles et collectives et le retrait de la proposition de loi sur la « *sécurité globale* ». **Samedi 28 novembre**, tandis que plusieurs centaines de milliers ont manifesté dans tout le pays, des centaines de manifestants se sont mobilisés à Saint Quentin et ont exprimé leurs revendications devant la Sous-Préfecture.

L'examen de la proposition de loi par le Parlement demeurant actuellement à l'ordre du jour, la majorité présidentielle n'ayant, pour le moment, annoncé qu'une réécriture de son article 24, nos organisations ont appelé ce **samedi 5 décembre**, journée de mobilisation nationale, à une nouvelle manifestation pour demander que ce projet que nous ne considérons ni amendable, ni négociable, soit « *entièrement retiré* ». Cette manifestation étant organisée à Laon, nous avons sollicité, par un courrier en date du 2 décembre, « *une audience à laquelle nous (souhaitions) que vous preniez part en personne afin que nous puissions vous présenter les revendications que nous portons* ».

Lors d'une réunion convoquée par vos soins jeudi 3 décembre, en vue d'échanger avec vos services sur les conditions de préparation de cette manifestation, nous avons appris que vous ne pourriez nous recevoir en personne car vous deviez assister à une cérémonie dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux « *Morts pour la France* » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie, instituée par décret du 26 septembre 2003. En contrepartie, il nous a été annoncé que nous serions reçus par un membre du corps préfectoral.

Si nous n'ignorons pas les obligations qui incombent à votre fonction, à l'occasion notamment de commémorations officielles, nous déplorons cependant que, malgré les enjeux considérables du débat et des mobilisations provoqués dans notre pays par la proposition de loi sur la « *sécurité globale* », vous ne semblez pas avoir considéré comme prioritaire la rencontre que nous sollicitons et que vous n'avez pas pris les dispositions pour qu'elle puisse avoir lieu.

Comme vous le savez, en effet, les revendications portées par nos organisations, et de nombreuses autres (*notamment des syndicats de journalistes, des organisation du mouvement démocratique...*), ainsi que par les milliers de manifestants qui se sont mobilisés ces dernières semaines sont d'autant plus urgentes et légitimes que la **Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme**, et la **Défenseure des Droits** ont d'ores et déjà alerté les pouvoirs publics, par des avis répétés, sur les menaces que fait peser cette proposition de loi sur de nombreux principes, droits et libertés fondamentaux pour notre démocratie telles que la liberté de la presse, les libertés d'expression et d'opinion, le droit à la vie privée, les libertés de se rassembler et de manifester, le principe d'égalité devant la loi.

Dernièrement, dans un communiqué rendu public jeudi 3 décembre 2020, les **rapporteurs de l'ONU** ont jugé ce texte « *incompatible avec le droit international des droits de l'homme* » et ont demandé à la France qu'il soit révisé « *en profondeur* ».

Ainsi, les questions et revendications pour lesquelles nous sommes mandatés revêtent un caractère prioritaire et nécessitent que nous puissions vous rencontrer en personne aussi rapidement que possible. C'est pourquoi l'audience organisée ce jour ne répondant pas à notre demande formulée en ce sens, nous décidons de ne pas y prendre part, et nous vous réitérons notre sollicitation.